

Transport à la Demande par taxi

Le transport à la demande par taxi est proposé aux habitants de la Communauté de Communes Les Vertes Collines du Saint-Polois (exceptés les habitants de Saint Pol sur Ternoise qui bénéficient d'un transport communal : LA COCCINELLE) à la recherche d'un emploi ou âgés de plus de 60 ans, dépourvus de moyen de locomotion.

Il est utilisé exclusivement dans le cadre de certains déplacements, liés aux démarches administratives, à la santé, à la recherche d'insertion professionnelle. Ce service permet également aux personnes âgées d'effectuer leurs courses au sein de la Communauté de Communes.

Grâce à celui-ci, les habitants peuvent alors se déplacer à l'intérieur du périmètre de la Communauté de Communes Les Vertes Collines du Saint-Polois (S'ils souhaitent se rendre en dehors, les habitants peuvent être déposés devant les arrêts d'autobus et gares à partir desquels ils se rendront au lieu de leur destination.).

Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous rapprocher de l'opératrice de la Centrale de Mobilité.

En effet, l'opératrice se tient à votre disposition pour enregistrer votre réservation, au plus tard la veille de votre déplacement, et avant 12 h.

Elle contacte ensuite une société de taxi qui vous prendra en charge devant votre domicile. Les transports sont assurés du lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

L'aller retour vous coûtera :

- 2 € pour un déplacement lié à l'insertion professionnelle,
- 4 € pour un déplacement lié aux démarches administratives et à la santé,
- 4 € pour un déplacement lié aux courses (service réservé aux personnes âgées).

Dernière mise à jour : 25 janvier 2016